

POLITIQUE D'EXCLUSION POUR GASTRO-ENTÉRITE

1. Qu'est ce que la gastro-entérite?

C'est une inflammation de l'estomac (gastro) et de l'intestin (entérite) causée par un virus.

2. Symptômes

La gastro-entérite a habituellement un début soudain. Les symptômes les plus souvent observés sont des nausées, des vomissements, de la diarrhée et des crampes au ventre. La fièvre, si elle est présente, est peu élevée.

3. Comment se transmet l'infection?

Le virus se transmet facilement de personne à personne. Les selles diarrhéiques et les vomissements d'une personne malade contiennent de très grandes quantités de virus. Lors de vomissements, de fines gouttelettes projetées dans l'air peuvent se déposer sur des surfaces environnantes et les contaminer. Des aliments ou des boissons peuvent être infectés directement par les mains mal lavées d'une personne malade ou indirectement par le contact avec une surface contaminée.

Une personne peut s'infecter de plusieurs façons :

- . en ayant un contact direct avec une personne malade;
- . en touchant des surfaces ou des objets contaminés par le virus et en portant ensuite ses doigts à la bouche (ex. : poignes, robinets ...);
- . en mangeant des aliments ou en buvant des liquides contaminés par le virus;

4. Pendant combien de temps les personnes malades peuvent-elles transmettre l'infection?

Les personnes infectées peuvent transmettre ce virus dès le début des symptômes et jusqu'à au moins 48 heures après leur fin.

(extrait d'un texte d'une capsule santé du CSSS)

5. Exclusion des personnes atteintes

En raison de la grande contagion des personnes atteintes de la gastro-entérite, les procédures suivantes devront être suivies :

CAS ISOLÉS (Trois cas et moins dans la garderie)

Dès l'apparition d'un des symptômes décrits ci-haut (vomissement ou diarrhée), les parents de l'enfant infecté sont appelés et ce dernier doit retourner à la maison dès que possible;

L'enfant doit demeurer à la maison **24 heures** après les derniers symptômes (vomissements ou diarrhée).

Signature du parent: _____

ÉPIDÉMIE (Trois cas et plus dans la garderie)

Dès l'apparition d'un des symptômes décrits ci-haut (vomissement ou diarrhée), les parents de l'enfant infecté sont appelés et ce dernier doit retourner à la maison dès que possible;

L'enfant doit demeurer à la maison **48 heures** après les derniers symptômes (vomissements ou diarrhée).

Signature du parent: _____

6. Renforcement des mesures d'hygiène

Dès qu'un enfant de la garderie présente des symptômes associés à la gastro-entérite (vomissement ou diarrhée), les mesures normales d'hygiène sont renforcées :

- . augmentation du nombre de lavage de mains;
- . désinfection systématique des poignées, robinets, comptoirs et toilettes (après chaque usage);
- . désinfection des aires de vie commune (poignées extérieurs de tous les locaux, poignée d'entrée, code numérique, casiers...);
- . aération des locaux (ouverture des fenêtres) et sortie plus longue des enfants à l'extérieur (si la température le permet).

7. Fermeture de la garderie

Si, après une période d'un mois, le nombre d'enfants infectés est toujours en croissance (plus d'une quinzaine), la garderie **pourrait décider** de fermer son installation pour procéder à une désinfection plus complète. Les frais de garde relatifs à cette journée devront être payés



puisque tout le personnel sera mis à contribution.